



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00121** du **24 SEP. 2024**
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
 Monsieur THARMARAJAH KATHIRAVELU
Domicilié (e) 4 PLACE DES PRINCES
 77127 LIEUSAINTE

En vue de la réalisation : modification de la façade commerciale.Création de deux portes
et coffret rideau métallique.création d'un escalier pour les deux portes
Sur un terrain sis 68 RUE DE PARIS
Cadastré AP39

Villeneuve-Saint-Georges, le **24 SEP. 2024**

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00121**
du **24 SEP. 2024** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,